

# Les syndicats face au gaullisme

**D**ES 1958, au début de la V<sup>e</sup> République, beaucoup de syndicalistes exprimèrent leur inquiétude et leur méfiance à l'égard du pouvoir issu du 13 mai. Une organisation syndicale, la Fédération de l'Education Nationale — dont notre ami Longeot, candidat à Longwy, est un militant — a même préconisé le « non » au premier référendum plébiscite.

Cependant, il faut reconnaître que les responsables syndicaux mirent souvent une sourdine à leurs réserves pour tenir compte du sentiment de leur base, largement influencée par le gaullisme et par les partis ralliés au régime (qui allaient alors de la S.F.I.O. à l'U.N.R.). Depuis lors, la situation a évolué ; la fin de la guerre d'Algérie, l'autoritarisme évident du Pouvoir, sa politique économique et sociale qui l'amenaient à se heurter aux syndicats, tout cela a conduit ces derniers, en dépit des contacts nécessaires avec les hommes en place, à manifester de plus en plus ouvertement leur opposition.

## La bataille pour la paix en Algérie

Conscients de la nécessité de mettre fin au conflit algérien qui alimentait le danger fasciste et détériorait l'économie française, les organisations syndicales ne pouvaient manquer de se prononcer pour la négociation et d'exercer une pression pour que celle-ci s'engage. Ce fut notamment la grande journée du 27 octobre 1960 organisée sur l'initiative de l'Union Nationale des Etudiants de France et marquée par des manifestations spectaculaires. Par cette journée, les syndicats et la gauche en général ont montré qu'il y avait d'autres perspectives, pour les parti-

sans de la paix et de l'indépendance en Algérie, que l'appel à l'insoumission individuelle.

Alors que la menace des factieux se précisait de plus en plus, au fur et à mesure que la guerre durait, les syndicats ont été amenés à réagir à plusieurs reprises. Ils l'ont fait au côté du Pouvoir par les grèves de janvier 60 (à l'occasion du complot des Barricades) et d'avril 61 (à l'occasion du complot des Généraux). Ils l'ont fait contre le Pouvoir et sa police par les manifestations anti-O.A.S. de décembre 61 et de février 62. Le souvenir des morts de Charonne est présent dans toutes les mémoires.

Rappelons enfin les conversations des centrales françaises avec les militants syndicalistes algériens de l'U.G.T.A. — prélude à la négociation entre le gouvernement français et le F.L.N.

## Les conflits de reconversion

Dès 1959, éclata chez Cail, à Fives-Lille, un conflit comme il devait y en avoir beaucoup sous la V<sup>e</sup> République, c'est-à-dire un conflit motivé par des mesures unilatérales du patronat aboutissant au licenciement d'un certain nombre de travailleurs. Dès 1959 également, notre camarade Serge Mallet a montré que, face à de telles mesures que l'on justifie par l'évolution des techniques ou l'intensification de la concurrence internationale, les syndicats ne pouvaient se contenter de positions négatives, qu'ils devaient formuler des contre-propositions et par conséquent se préoccuper des problèmes de gestion.

Si les conflits de reconversion ont lieu surtout dans le secteur privé, ils n'épargnent pas pour autant le secteur public, ainsi qu'en témoigne la longue grève des mineurs de Decazeville au début

de 1962 (laquelle a permis d'obtenir des conditions de reclassement plus intéressantes, mais non d'empêcher la fermeture à terme de la mine). A l'occasion de cette grève, certains syndicalistes ouvriers et paysans se sont d'ailleurs efforcés de poser le problème du sous-développement du Sud-Ouest auquel il ne pouvait être remédié que par la création d'activités nouvelles dans le cadre d'une politique d'aménagement rationnel du territoire.

Ces questions préoccupent de plus en plus, à la suite de conflits comme ceux d'Hennebont, de Saint-Nazaire et maintenant de Saint-Etienne. Il est clair que les problèmes d'aménagement, de planification régionale sont particulièrement cruciaux dans des régions comme la Bretagne et comme la Lorraine (où les mines de fer sont menacées).

## Les conflits dans le secteur public

On sait que le régime du pouvoir personnel, expression politique du néo-capitalisme, tend à sacrifier le secteur public aux intérêts privés. La limitation des salaires imposée par l'Etat y est plus sensible qu'ailleurs : d'où une crise de recrutement en quantité ou en qualité chez les fonctionnaires et les agents des entreprises nationalisées. D'où également de nombreuses grèves dans le secteur public, dont la plus importante a été celle des mineurs, l'année dernière.

Bien que ces derniers aient supporté le poids essentiel de la lutte générale opposant l'Etat aux salariés dépendant de lui, leur grève n'en a pas moins profité à l'ensemble des travailleurs du secteur public. Cependant, la situation s'est à nouveau dégradée depuis lors, d'où les mouvements engagés en novembre dernier et plus récemment le 18 mars (où les débrayages se sont étendus au secteur privé).

En dépit de l'optimisme affiché périodiquement à la radio-télévision par le chef de l'Etat, la V<sup>e</sup> République n'a pas grand-chose à envier à la IV<sup>e</sup> en matière de conflits du travail. C'est ainsi qu'en 1963, le nombre de journées de grève s'est approché du record battu en 1953 sous Laniel.

## Un nouveau syndicalisme

Toutefois, si le Pouvoir ne peut s'opposer aux arrêts de travail, en dépit de la loi anti-grèves de juillet dernier, il s'efforce de résister aux revendications en mettant en avant son « plan de stabilisation ». Alors même que le rapport Toutée reconnaît l'existence d'un malaise profond dans le secteur public, ce plan sert de prétexte au gouvernement pour refuser une ouverture véritable en direction des syndicats. Plus que jamais, la politique du Pouvoir conduit à l'étatisation des services publics et s'oppose à l'autonomie de gestion de ces derniers.

Une telle idée pouvait cependant séduire un syndicalisme moderne, soucieux de dépasser le stade des barouds d'honneur. De même, dans le secteur privé, la revendication de la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise est défendue par la C.F.T.C. et, avec certaines réserves, par la C.G.T.

Ce qu'il faut noter également, parallèlement à ces préoccupations du renforcement du pouvoir syndical dans l'entreprise, c'est l'extension du syndicalisme à d'autres couches que le prolétariat classique. Ce phénomène est lié naturellement à l'extension du nombre des cadres et des techniciens dans les industries modernes, aux transformations intervenues au sein de la classe ouvrière elle-même, transformations intervenues dans les ouvrages sur la nouvelle classe ouvrière de nos amis Pierre Belleville et Serge Mallet.

Si les cadres ont parfois tendance à s'isoler dans des organisations catégorielles, nombreux sont ceux qui adhèrent aux centrales ouvrières.

Il faut souligner, d'autre part, le rôle joué par le syndicalisme étudiant, par l'U.N.E.F., à la fois dans la lutte pour la paix en Algérie et dans la lutte pour remédier aux insuffisances de l'enseignement officiel, pour promouvoir une réforme démocratique de l'enseignement, pour instaurer le présalaire étudiant. « Je n'admets pas qu'on parle de carence », répondait de Gaulle, dès 1958, au président de l'U.N.E.F., qui était notre camarade Danton.

Il faudrait évoquer également l'évolution du syndicalisme agricole, marquée par l'accession aux responsabilités d'une nouvelle génération de militants ruraux, soucieux de poser les problèmes de structures et de modernisation de notre agriculture. C'est un fait que beaucoup de membres du C.N.J.A., en particulier, ont pris conscience de la nécessité de ne pas se contenter de revendications portant sur les prix et sur la « parité » des revenus agricoles et industriels. Une telle évolution ne peut manquer de rapprocher les travailleurs des villes et des campagnes et d'ébranler la domination des forces conservatrices sur le monde paysan.

## Responsabilité du syndicalisme

Rappelons enfin que les gaullistes, les inconditionnels au service du Pouvoir, n'ont jamais réussi à influencer sérieusement les syndicats. Malgré un certain climat général de « dépolitisation », ceux-ci ont mieux résisté que les formations politiques au discrédit qui frappe les corps intermédiaires sous la V République.

C'est ce qui explique qu'en dépit de certaines menaces inconsidérées, le Pouvoir ne puisse songer à « casser » les syndicats. Il pratique à leur égard la politique du bâton et du sourire alternés. Politique du bâton : la réquisition des mineurs. Politique du

sourire : l'invitation à la « conférence des revenus », dans l'espoir que les organisations accepteront de cautionner peu ou prou les positions gouvernementales.

On sait que les mineurs ont fait reculer le « pouvoir qui ne recule pas », quelques mois après l'échec électoral des vieux partis coalisés dans le « cartel des non ». Les progrès de l'unité d'action ont permis le succès de certains mouvements, mais il serait vain de nier qu'actuellement les actions revendicatives se heurtent au mur de la résistance gouvernementale. D'autre part, le régime gaulliste a réussi à éliminer les syndicats des conseils d'administration des H.L.M. et à vider de leur substance les pouvoirs des administrateurs de la Sécurité sociale. Les syndicats n'ont pas été consultés sur la réforme administrative renforçant l'autorité des préfets départementaux et créant des préfets de région.

Ces faits devraient amener les centrales à ne pas se contenter de batailles défensives, à opposer une politique d'ensemble à celle du régime. Il faut opposer notamment à la « planification » gaulliste, qui fait la part de plus en plus belle aux intérêts capitalistes, un contre-plan, une véritable planification démocratique permettant une élévation plus rapide du niveau de vie, les priorités nécessaires au logement et à l'enseignement. Il va de soi que ces objectifs ne peuvent être atteints que par un renversement du régime gaulliste, par l'instauration d'une démocratie socialiste qui doit être l'œuvre commune des syndicats et des partis de gauche.

**Maurice Combes**